

Les tribulations d'une institution formatrice: l'expérience de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN) a derrière elle une longue tradition dans la formation des bibliothécaires. D'abord formation de bibliothécaires diplômés puis, à partir de 1998, formation d'assistants en information documentaire (AID). Le passage d'un type de formation à l'autre ne va pas de soi, comme nous l'avons appris à nos dépens. Témoignage.

Entre 1998 et 2006, la BPUN a engagé neuf apprentis AID. Parmi ceux-ci, trois ont terminé leur apprentissage avec succès, deux n'ont pas passé la première année et ont dû être réorientés professionnellement, quatre sont encore en formation. Un seul de nos anciens apprentis a été engagé par la BPUN. Aucun d'eux n'a poursuivi ses études dans une haute école spécialisée.

Le choix des candidats

Pendant de nombreuses années, la BPUN a formé avec succès des bibliothécaires diplômés avant de passer à la formation d'AID et de connaître quelques déboires. Entre 1998 et 2002, nous avons engagé quatre apprentis AID et notre taux d'échec est brutalement passé à 50%, de quoi nous poser quelques questions. Nous n'avons pourtant pas ménagé nos efforts pour les soutenir, notamment au niveau du français, par des dictées et des exercices, mais sans succès. Le verdict de l'école en fin de première année était sans appel: échec scolaire et nécessité de réorientation professionnelle. A la réflexion, nous nous sommes aperçus que le problème résidait dans notre manière de choisir nos futurs apprentis. Ceux-ci ne disposaient tout simplement pas du bagage suffisant pour espérer accomplir avec succès un apprentissage AID. A l'évidence cette formation n'est pas à la portée de tout un chacun. Au niveau des apprentissages, elle est même probablement l'une des plus exigeantes. Inutile donc d'envoyer au casse-pipe des jeunes gens qui sortent des sections inférieures de l'école obligatoire.

Des critères de sélection revus à la hausse

Dès lors, nous avons décidé de choisir les meilleurs candidats. La profession AID est très en vogue de nos jours et avec près de quarante dossiers de candidature pour une seule place d'apprentissage par année, nous avons plus que l'embarras du choix. Les candidats sont toujours d'une qualité étonnante: titulaires de licences universitaires, de baccalauréats, de diplômes de culture générale, d'autres types de CFC, ... et aussi quelques jeunes gens en fin de scolarité obligatoire, mais rarement, pour ne pas dire jamais, de section pré-gymnasiale. Nous avons dit plus haut que nous choissions les meilleurs, ce n'est pas tout à fait vrai. Plusieurs critères, parfois contradictoires, entrent en ligne de compte. Parmi les «meilleurs», nous donnons la priorité à des jeunes (comprenez grosso modo des moins de vingt-cinq ans) qui n'ont pas encore de formation professionnelle, c'est-à-dire, qui ne peuvent pas gagner leur vie à ce stade de leur formation. Nos quatre derniers apprentis, issus de ce mode de sélection, sont tous, au minimum, de niveau baccalauréat.

Des apprentis haut de gamme

Est-il, dès lors, encore bien nécessaire de préciser que nos apprentis sont excellents? Ils le sont, en effet, tant à la bibliothèque qu'à l'école. Et nous ne pouvons que nous en féliciter, même si nous n'y sommes pas pour grand-chose. Comme nous n'y étions pas pour grand-chose quand nos apprentis ne passaient pas la première année. La situation actuelle peut paraître idéale, pourtant elle ne l'est pas tout à fait. Notre conscience nous dit que nous devrions respecter le cursus établi et engager des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Quelques confrères plus orthodoxes ne se privent du reste pas de nous le rappeler. Alors, que faire? Eventuellement effectuer un nouvel essai avec un jeune en fin de scolarité obligatoire, mais alors, impérativement de section pré-gymnasiale.

D'un autre côté, il nous semble aussi important de souligner le caractère «social» de nos choix. En effet, pour quelles raisons un jeune qui abandonne des études universitaires (ou autres) n'aurait-il pas aussi le droit d'opter pour un autre type de formation? Pourquoi faudrait-il toujours «viser plus haut»? Dans un monde où l'on érige la mobilité et l'adaptation professionnelles en dogme, la théorie est souvent bien loin de la pratique et les institutions et les entreprises prêtes à donner sa chance à qui souhaite se réorienter ne sont pas si nombreuses.

Formation AID ou BBS?

Revenons à quelques chiffres. Selon nos informations, sur une trentaine d'élèves de 2ème année AID (deux classes), seuls quatre d'entre eux ont suivi le cursus type – école obligatoire puis apprentissage. Cela signifie, d'une part, que nous ne devrions nullement être les seuls à avoir des problèmes de conscience, ce qui est tout de même rassurant, et d'autre part, que ce qui en théorie devait rester l'exception est, de fait, la règle. Forts de ce constat, comment ne pas voir un certain parallélisme entre cette façon de former les AID et l'ancienne formation de bibliothécaire diplômé BBS. Les candidats ont un profil relativement similaire (baccalauréat) et effectuent un type de formation également relativement similaire (duale en entreprise). Conclusion: en quelque sorte nous continuons à former des «bibliothécaires diplômés» plutôt que des AID. Le passage d'un type de formation (BBS) à l'autre (AID) n'a pas vraiment eu lieu. A qui la faute? Aux entreprises formatrices qui ne veulent pas jouer le jeu? Ou à la nature même de la profession, qui est peut-être difficilement assimilable pour un jeune de quinze ans au sortir de l'école obligatoire?

Collaborations et stages

Depuis 2004 la BPUN et la Médiathèque du Lycée Jean-Piaget (LJP) collaborent pour former ensemble des AID. La première et la troisième année s'effectuent à la BPUN, la deuxième au LJP. Ce type de collaboration permet à des institutions qui n'auraient peut-être pas les infrastructures ou les moyens nécessaires, de quand même former des apprentis. Outre l'année passée au LJP, nos apprentis effectuent un stage de trois mois au Centre International d'Etude du Sport et trois mois aux Archives de la Ville de Neuchâtel. La formule est maintenant bien rôdée et se répète d'année en année avec les mêmes institutions. Là aussi, le niveau des apprentis a son importance et il est plus facile de trouver des places de stage si les apprentis précédents ont donné satisfaction.

Bilan

On voit que la problématique de la formation des AID n'est pas simple et qu'elle soulève de nombreuses questions. Cependant, cela ne devrait pas nous faire oublier que le bilan global est très largement positif. Nous sommes heureux de former des apprentis car nous voulons contribuer à l'insertion des jeunes dans la société et à l'avenir de la profession. Et leur apport, à tous les niveaux, nous est précieux.



Laurent Gobat

**Sous-directeur Bibliothèque publique et universitaire de
Neuchâtel**